

XV^e Journées du Longitudinal

Lille, 22 et 23 mai 2008

Derrière les diplômes et certifications, les parcours de formation et leurs effets sur les parcours d'emploi

Appel à communications

http://www.univ-lille1.fr/clerse/site_clerse/pages/ActualitesEtColloques/colloques.htm

Les propositions de communication sont à adresser avant le 30 Septembre 2007 sous forme d'un résumé de deux pages maximum (format Word). La première page comprendra le titre de la communication proposée, les noms des auteurs et leurs coordonnées (le nom de l'auteur chargé de la correspondance sera souligné)

L'analyse traditionnelle du lien formation-emploi doit beaucoup à une conception du diplôme qu'un certain nombre d'évolutions récentes remettent en cause, et qui obligent à accorder une attention renouvelée aux parcours de formation. La massification de l'enseignement, la diversification des cursus dans les enseignements secondaire, professionnel et supérieur, la mise en place du « processus de Bologne » dans l'enseignement supérieur, la cohabitation et le développement de certifications différentes par leur nature ou par leur processus d'acquisition, le développement de l'apprentissage à tous les niveaux, ces différentes évolutions brouillent et affaiblissent le rôle de « signal » du diplôme, aux yeux des employeurs et des individus eux-mêmes.

Les parcours de formation, les modes d'acquisition des diplômes ou des certifications, produisent désormais des effets sur les modalités de l'accès à l'emploi et sur la trajectoire professionnelle qui viennent s'ajouter à ceux des diplômes eux-mêmes.

Nous proposons de consacrer ces XV^e Journées du Longitudinal à l'analyse de ces modes et parcours de formation – que ceux-ci relèvent de la formation initiale, de la

formation continue, de la formation tout au long de la vie – et aux effets de ces parcours de formation sur l’insertion et la trajectoire professionnelle à plus long terme.

Nous proposons de décliner cet objet principal en quelques rubriques, qui ne sont pas exclusives mais qui peuvent constituer autant de thèmes à développer au cours de ces journées.

1. L’entreprise, acteur de la formation : apprentissage, VAE...

Avec le développement de l’apprentissage à tous les niveaux, avec la reconnaissance croissante des « acquis de l’expérience », l’entreprise peut être désormais considérée comme un véritable acteur de la formation. On reconnaît aujourd’hui, dans le consensus entre usagers, entreprises et pouvoirs publics, la légitimité d’une qualification, d’une compétence ou de savoirs partiellement ou totalement acquis dans l’entreprise. Longtemps réservé aux métiers manuels et au modèle traditionnel de l’apprentissage, l’acquisition, sanctionnée ou non par une certification, de savoirs et de savoir-faire au sein de l’entreprise, est désormais un modèle qui se généralise à tous les types et niveaux de qualification.

La question que l’on peut se poser dans le cadre de ces Journées, est celle de l’efficacité propre de ces nouvelles modalités de formation et de certifications sur la carrière professionnelle. Comment peut-on la mesurer ? Peut-on par exemple comparer l’efficacité différentielle sur la trajectoire professionnelle d’un diplôme acquis en formation classique et en apprentissage ? Peut-on faire apparaître des efficacités différentes à court et à plus long terme ?

2. Vers une extension des « marchés professionnels » ?

Pour certains types de formation, la fonction de sélection, qui s’opère généralement au moment de la certification puis, sur le marché du travail, au moment du recrutement dans l’entreprise, est anticipée dès l’entrée dans la formation. Dans ce mode de relation formation–emploi, c’est au moment de l’accès au cursus de formation que le dimensionnement des effectifs formés au regard des besoins quantitatifs d’emplois est réglé. Ainsi, dès lors que la formation est menée à son terme, l’admission dans le métier préparé est « garantie » dans des conditions « satisfaisantes ». Est décrit là ce que la théorie économique, par les apports de Mardsen, formalise sous le concept de « marchés professionnels » ; l’accès aux professions médicales avec leur *numerus clausus* en constitue la figure emblématique. Pour les jeunes, tout l’intérêt de ces marchés professionnels est la qualité et la « sécurité » de l’insertion professionnelle.

Pour les politiques, il est tentant de développer ce type de relation formation–emploi comme remède aux apories de la massification et de la démocratisation de l’enseignement supérieur, particulièrement en termes d’insertion professionnelle. Ne faut-il pas voir dans le développement des filières professionnalisées et sélectives à l’Université, notamment les « licences professionnelles », des tentatives pour « créer » de nouveaux micro-marchés professionnels ? Mais ces filières professionnalisées peuvent-elles constituer des solutions généralisables, si on considère qu’elles visent des niches très ciblées d’emplois aux effectifs relativement restreints ? Le plus souvent, en choisissant de telles formations, l’étudiant se voit offrir un placement rapide et sûr au prix d’une spécialisation étroite et précoce. Ce choix ne se fait-il pas au détriment de la carrière à long terme ? Mais la question de la transférabilité de ces savoirs vers d’autres emplois que ceux initialement visés reste posée.

Ces questions, stratégiques pour l’orientation de la politique d’enseignement, méritent d’être abordées par des communications portant sur la genèse et l’histoire de ces filières, sur l’évolution des caractéristiques sociales des jeunes les fréquentant, sur le rôle et la place de ces cursus dans les parcours individuels de formation et d’emploi.

3. Le lien formation-emploi revisité

Le thème de ces Journées peut être une occasion de revenir sur un problème récurrent de l’analyse du lien formation-emploi : le lien formation-emploi est classiquement mesuré à partir du diplôme final ; mais trop souvent la mesure de l’efficacité du *diplôme final* est entendue comme mesure de l’efficacité de la *filière* qui est censée y conduire. Quand on montre, par exemple, qu’un master de gestion est plus efficace en termes d’insertion qu’un master d’économie, on court le risque d’être entendu comme ayant montré que la *filière* gestion offre de meilleurs débouchés que la *filière* économie. Ce qui serait une mauvaise interprétation, car nombre de titulaires d’un master de gestion ont fait la plus grande partie de leurs études en économie et rien ne dit que ce ne sont pas eux, parmi les titulaires d’un master de gestion, qui ont la meilleure insertion, ce qui conduirait à l’interprétation inverse que précédemment. Ces effets méritent d’être mesurés. Car le diplôme final ne préjuge en rien de la trajectoire qui y a conduit, aujourd’hui moins qu’hier. Les parcours de formation initiale, longtemps linéaires, sont désormais faits de bifurcations plus ou moins nombreuses. Entre l’orientation initiale à l’entrée d’un cycle de formation et le diplôme finalement obtenu, le lien est de moins en moins direct. Se pose ici directement la question de l’effet, derrière les diplômes, des parcours de formation, mais également des différentes expériences qui peuvent influencer les choix scolaires et professionnels du jeune (les stages, le travail étudiant ou les autres expériences non scolaires). Ces effets peuvent être mesurés, là encore, au stade de l’insertion professionnelle ou à plus long terme.

À l'heure où l'accent est mis sur la nécessité d'une « orientation active », il est urgent de mesurer les relations observées entre les points d'entrée d'un cycle de formation, le diplôme final, et les parcours d'emploi associés.

4. Parcours de formation et effets de court et long terme sur la trajectoire d'emploi

Face à une opportunité de formation, l'individu est souvent placé devant une alternative qui consiste soit à échanger de la sûreté à court et moyen terme contre une spécialisation professionnelle plus ou moins étroite, soit à refuser une spécialisation trop précise et trop précoce au risque d'une insertion et d'une trajectoire plus aléatoire. Il fut une époque (le début des années 70) où certains auteurs expliquaient le peu de succès de l'enseignement professionnel supérieur court par ce schéma : les élèves préféraient courir le risque de poursuivre des filières générales *in fine* plus payantes en moyenne (salaire modal de début plus élevé), mais plus aléatoire (fort écart-type de la distribution des salaires) à des études professionnelles sûres (faible écart-type) mais en moyenne moins payantes. À l'évidence la tendance s'est aujourd'hui inversée sous l'effet de la crise de l'emploi, mais aussi de l'aggravation des taux d'échec en premiers cycles universitaires et de l'extension des possibilités de poursuite d'études après un DUT ou un BTS.

Plusieurs questions peuvent se poser autour de cette alternative générale : le choix de l'un ou l'autre terme de l'alternative est-il ou non indifférent aux caractéristiques socio-démographiques ? A-t-on les moyens de mesurer et de comparer les effets à court (plus ou moins forte déqualification à l'embauche) et à plus long terme (reclassement plus ou moins rapide, effets sur la précarité ou la stabilité des trajectoires professionnelles) de ces différents choix ?

5. Effets et efficacités des politiques publiques

Enfin, il paraît tout aussi nécessaire de s'interroger sur le rôle majeur des politiques publiques, tant dans leur fonction d'orientation, dont on a vu qu'elle était fortement questionnée, que dans leur rôle d'incitation vers de nouveaux modes de formation. Elles proposent en effet d'autres accès à la qualification et à l'emploi, pour des jeunes ou pour des actifs, qui doivent construire, consolider ou améliorer une compétence insuffisante ou inadaptée. On fait appel ici à l'ensemble des travaux d'évaluation de ces politiques publiques, tant par leur innovation méthodologique pour tenir compte des multiples effets croisés venant brouiller la mesure, que par leurs résultats portant sur le rôle et la place du passage par ces différentes mesures dans la trajectoire des individus. À ce sujet, les outils tenant compte du temps tels que les enquêtes rétrospectives (dispositif « Génération » du CEREQ par exemple), les panels (panels mesures de politiques d'emploi de la DARES), les suivis de cohortes ou encore le fichier historique de l'ANPE, seront les bases de ces propositions. Mais seront tout

aussi bienvenus des modes d'interprétation du rôle de ces politiques appuyés sur des matériaux plus qualitatifs : monographies de dispositifs, entretiens auprès de bénéficiaires, histoires de vie...

* * *

Il est donc évident que derrière toutes ces approches longitudinales, et pas seulement sur ce dernier thème, sont invitées la plupart des disciplines des sciences humaines, qu'elles mobilisent des données statistiques (enquêtes CEREQ, DARES, INSEE, Observatoires universitaires...) ou des résultats de monographies, d'entretiens, d'histoires de vie... ou tout autres matériaux qualitatifs.

Au-delà du thème central de ces XV^e Journées, les propositions de communication, qui rendront compte de dispositifs d'observation et/ou d'analyses longitudinales sur la formation, le marché du travail et l'emploi, seront les bienvenues. Seront aussi particulièrement appréciées des communications proposant des méthodes nouvelles ou des réflexions sur l'apport des analyses longitudinales.

Le comité scientifique communiquera les décisions aux auteurs au plus tard **le 1er novembre 2007**. Les textes définitifs des communications devront parvenir au plus tard le **29 février 2008**. Les propositions sont à envoyer, sous version électronique uniquement, à :

benoit.cart@univ-lille1.fr

Comité scientifique : Benoit Cart (CLERSE Centre Associé CEREQ de Lille), Martine Cassette (OFIP-Université de Lille 1), Bernard Convert (CLERSE Centre Associé CEREQ de Lille), Jean-François Giret (CEREQ), Yvette Grelet (Centre Maurice Halbwachs Centre Associé CEREQ Basse-Normandie), Martine Pernod-Lemattre (CLERSE), Patrick Werquin (OCDE).

Comité d'organisation : (outre les membres du comité scientifique) Frédérique Cornuau, Marie Cros, Virginie Delsart, Hélène Ducourant, Alexandre Léné, Sébastien Richard, Michel Tondellier, Marie-Hélène Toutin-Trelcat.
